



MISE EN PLACE DE LA MUTUELLE OBLIGATOIRE

Le 2 septembre 2005 première réunion concernant la Mutuelle obligatoire.

Cette rencontre correspond à la demande de mise en place d'une Mutuelle obligatoire et a pour but de définir les modalités d'applications.

Pour la CFDT cette mise en place faisait l'objet d'une demande de notre organisation depuis de nombreuses années.

Petit bémol : nos craintes quant à cette rencontre sont portées sur le discours de la direction lors du dernier CCE concernant le « CADRE » de mise en place pré-établi unilatéralement par cette direction, ceci ayant pour effet, pour la CFDT, d'aboutir à un blocage de toutes propositions, le cadre étant déjà verrouillé.

La CFDT mettra toute son énergie pour obtenir un accord qui ne peut être qu'un plus pour les salariés.

Le 20 septembre deuxième rencontre

Affaire à suivre.../...



Le parti pris de la solidarité